

# CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION SYNDICALE

Commune d'Aizenay  
Adresse : Route de Martinet  
Lieu-dit : « l'Augizière »

Réalisation : SAS LOTIPROMO  
M. PAJOT Philippe

PA12

Dossier :  
L 22 8818 JG

Date :  
Septembre 2023

## ATTESTATION

Je soussigné, M. PAJOT Philippe, gérant de la SAS LOTIPROMO, atteste que l'Association Syndicale des acquéreurs du lotissement « l'Augizière » à Aizenay sera constituée conformément à l'article R 442-7 du Code de l'Urbanisme.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir ce que de droit.

Le 08 septembre 2023

M. PAJOT Philippe



SELARL  
**Frédéric  
GUILBAUDEAU**

  
**GÉOMÈTRE-EXPERT**  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Centre d'Affaires 5ème Avenue  
7, Allée Alain Guénant  
LES SABLES D'OLONNE  
B.P. 10145  
85104 Les Sables d'Olonne  
Cedex  
T 02.51.95.16.86  
[contact@guilbaudeau.fr](mailto:contact@guilbaudeau.fr)